



ORDO FRANCISCANUS SAECULARIS

Consilium Internationale

Via Vittorio Putti, 4 / int. 6 - 00152 Roma

Tel. e Fax +39 06.45424639

E-mail: ciofs@ciofs.org

www.ciofs.org

Circ. 04/09-14

Prot. N. 2007

Zagreb, le 6 février 2009

Aux Conseils nationaux de la JeFra  
Aux Conseils nationaux de l'OFS  
Aux Conseillers internationaux de l'OFS et de la JeFra

Chers frères et sœurs,

Que le Seigneur vous donne la paix !

La Commission JeFra s'est réunie avant le Chapitre Général de 2008, dans le but de finaliser le document "Incorporation des membres de la JeFra dans l'OFS".

Le document a été successivement approuvé lors de la réunion de Présidence CIOFS du 8 au 14 novembre 2008, puis présenté au Chapitre Général OFS à Budapest, célébré du 15 au 22 novembre 2008. Après l'avoir traduit dans toutes les langues officielles du CIOFS, nous vous le confions à présent à vous tous, afin qu'il soit largement diffusé et approfondi dans toutes les sphères de votre responsabilité.

Ce document est une réponse à l'appel que des jeunes franciscains reçoivent, désireux d'affronter les décisions de la vie. Notre désir a été de réfléchir sur la Jeunesse Franciscaine dans deux sens: permettre aux jeunes de vivre leur propre vocation, et leur offrir un support pour le discernement de leur projet vocationnel de vie. De la même manière, le document veut offrir un instrument aux Fraternité OFS dans le respect des Constitutions Générales dans lesquelles l'OFS "se considère particulièrement responsable" de la JeFra (cf. CCGG 96,2).

Le document souligne aussi l'importance et la spécificité du service d'animation fraternelle et de l'assistance spirituelle. Le fait d'être orientés les uns vers les autres, et la nécessité de la mission commune, deviennent une forme spéciale de témoignage envers les membres de la JeFra. Une manière particulière de rayonner un climat fraternel se réalise pour la promotion de la vocation de tous ceux qui ont l'intention de continuer le chemin dans l'OFS, dans une communication réciproque, et une réalisation d'activités communes entre la fraternité locale JeFra et l'OFS.

Nous désirons être une stimulation pour les jeunes qui veulent poursuivre leur appel propre à s'incorporer à l'OFS, leur offrant la possibilité, de toute façon temporaire, d'appartenir aux deux fraternités.

Ce document fournit une vision complète de la Fraternité JeFra, telle qu'elle a été perçue par ses responsables après une expérience qui a grandi avec les années. De la même manière, il rend possible que les jeunes continuent à vivre selon l'exemple de Saint François, non seulement dans la jeunesse, mais pour toute la vie.

La date d'émission de cette lettre n'a pas été choisie par hasard. Aujourd'hui, 6 février, nous célébrons le 8<sup>ème</sup> anniversaire de la promulgation de nos Constitutions Générales révisées qui parlent, aux articles 96 et 97, de la JeFra comme base de la vie et des activités de cette fraternité.

Nous désirons que le document approuvé par le Chapitre serve à tous, pour mieux transmettre aux jeunes la forme de vie dans la Jeunesse Franciscaine, et dans l'Ordre Franciscain Séculier.

Encarnación del Pozo  
Ministre Général de l'OFS

Ana Fruk  
Conseillère de la Présidence du CIOFS  
Coordinatrice Internationale de la JeFra